



FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS EXTRAORDINAIRE

COMPTES 2008 – 2009

LETTRÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Chers clubs de la FSTB,

Vous trouverez en annexe les documents nécessaires à l'AD extraordinaire destinée à approuver la comptabilité 2008-2009 et voter le budget 2009-2010.

Suite aux demandes de clarification exprimées par les clubs lors de l'AD 09, l'ancien comité FSTB ainsi qu'Anaïs Moulanier, comptable 09-08 et actuelle présidente FSTB, ont œuvré afin que les comptes soient plus faciles à lire.

Pour ce faire, il nous a paru nécessaire de faire appel au concours d'une fiduciaire. Cela a permis d'avoir un regard indépendant et professionnel sur ces comptes. Plus que simplement vérifier les écritures existantes, nous avons opté, par souci de transparence, de demander à ce que la fiduciaire reprenne toutes les écritures selon les normes professionnelles en usage dans la profession.

Nous remercions la société Fiducia Partners S.A.R.L et son directeur Monsieur A. Missimi pour leur excellent travail et leur adaptation au contexte d'une Fédération sportive dynamique mais entièrement bénévole. La décharge de travail occasionnée et l'excellence de ce travail doivent d'ailleurs nous interroger sur la possibilité future d'externaliser totalement ou en partie la comptabilité de la FSTB, voire la facturation. Transparence, efficacité et possibilité pour le comité de pouvoir se concentrer sur des questions d'organisation et de promotion nous semblent être de grands avantages résultant d'une telle externalisation. Ce sera au comité actuel d'étudier les opportunités d'un tel changement.

Sans grand étonnement, le travail de la fiduciaire a confirmé la bonne gestion générale de la FSTB. Les charges sont clairement en rapport avec les produits générés, malgré l'augmentation vertigineuse des activités et des dépenses qui y sont liées. Le comité a su trouver les entrées correspondantes et limiter les frais au mieux. Grâce à la collaboration de tous les cadres de la FSTB, chaque dépense est soigneusement analysée et une recherche des meilleurs prix effectuée. J'en veux pour preuve l'organisation de l'European Winners Cup qui comprenait la gestion complète du séjour de trois équipes étrangères et trois équipes suisses sur trois jours et qui n'aura coûté à la FSTB que 148 francs! Quand on sait tous les aléas que comporte un tel événement, on peut mesurer l'effort qui a été fait pour faire un budget précis. Nous sommes heureux que la comptabilité refaite par la fiduciaire confirme, sans contestation possible, la rigueur financière dont nous avons fait preuve.

Les comptes confirment également un fait déjà connu depuis plusieurs saisons et dont les clubs et la FSTB se sont entretenus à plusieurs reprises. La FSTB comptait encore un nombre important de débiteurs. Parmi eux, un bon nombre n'est pas solvable, n'est plus actif dans le tchoukball ou conteste les montants facturés. Ce sont essentiellement des créances générées à l'occasion des participations des équipes suisses à diverses compétitions entre 2004 et 2006. En effet depuis lors, la participation financière des joueurs est demandée avant la participation à l'événement, ce qui complique grandement la comptabilité puisque les frais doivent être estimés de manière aussi juste que possible, mais ce qui a permis de stopper cette spirale des créances.

Toutes les créances répertoriées ont été communiquées par écrit aux personnes concernées et environ 15'000 francs ont été ainsi récupérés. Malheureusement, comme nous l'avons remarqué précédemment, bon nombre de ces créances sont restées en suspens (environ 16'000 francs). L'écoulement du temps et l'épuisement du comité face à cette problématique nous ont conduit à



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS EXTRAORDINAIRE

entamer une procédure consistant à définir ces créances comme impossibles à recouvrer et devant donc être considérées comme pertes. C'est l'ajustement Ducroire que vous pouvez trouver dans le bilan pour 15'807 francs. Les créances restantes sont liées à des factures qui devraient rentrer bientôt ou le sont déjà. Ces pertes liées à des problèmes de facturation nous semblent également plaider pour une externalisation de ce poste. En effet, les diverses activités de la FSTB génèrent moult frais d'inscription, de participation et un temps considérable est pris à facturer, encaisser et comptabiliser cet argent. Par ailleurs, la multiplicité des intervenants provoque des erreurs, des oublis qui n'échapperaient pas une structure professionnelle.

Au niveau de la dette, on constate que la FSTB a encore plus de 30'000 francs de dettes. Ce sont essentiellement des membres et ex-membres du comité qui ont avancé des liquidités quand la FSTB en manquait. Vu le bon contact gardé avec ces créanciers, il a été convenu que la FSTB rembourserait peu à peu, au fur à mesure que les liquidités augmentent. Il n'y a donc pas d'inquiétude à voir de ce côté.

Enfin, une remarque a été faite sur le stock de la FSTB. En effet, il n'y a pas eu d'inventaire, il est donc approximatif. Pendant longtemps, la FSTB n'a pas comptabilisé de stock, car c'est effectivement complexe à gérer. Nous avons cependant décidé il y a quelques saisons d'en créer un car le nombre important de maillots, de balles ou le petit matériel audio-visuel telle une caméra numérique font partie d'actifs tangibles et il nous semblait important de valoriser ce stock en le comptabilisant. Vu les effectifs limités de la FSTB et la charge importante pesant sur les bénévoles, il nous semble cependant difficile de demander à chaque entraîneur de compter les balles et le nombre de pansements dans la valise de soins après chaque entraînement. Nous avons donc pris parti d'ammortir (baisser la valeur) de façon importante le stock chaque saison, afin qu'il ne soit jamais surévalué mais au contraire un peu sous-évalué. Cet amortissement couvre la perte graduelle de certains objets ainsi que leur obsolescence ou leur dégradation. Ce stock sous-évalué nous permet donc de valoriser les investissements importants faits en maillots, balles, cadres, matériel de promotion, tout en acceptant une certaine imprécision pour autant qu'il ne soit jamais surévalué. Nous notons cependant la proposition des vérificateurs des comptes d'avoir un inventaire plus précis chaque année. Dans ce cadre-là, il pourrait être souhaitable que cette journée d'inventaire dans une poignée de lieux soit ajoutée au cahier des charges des vérificateurs des comptes.

Autre point, certains pourront être étonnés de voir que la participation aux World Games se solde par un excédent de produits de près de 12'000 francs. Les joueurs de sélection ont payé une participation finalement plus élevée que les frais effectifs finaux. Le remboursement des joueurs a commencé après les World Games et n'a donc pas été comptabilisé dans cet exercice comptable. Au final, le bilan devrait être à peu près neutre pour la FSTB. Les joueurs et les sponsors auront couvert l'essentiel des frais engendrés par cette participation. Nous avons profité de ce remboursement pour rembourser les 7.50 CHF payés en trop par joueur lors de la participation au tournoi de Rimini.

Enfin, tous les clubs ont payé leur cotisation 2008-2009. Si divers retards n'ont pas facilité le travail de comptabilité, l'essentiel est que tout ait finalement été réglé; le comité vous remercie pour cela.

En espérant que ces explications vous permettent de mieux comprendre la situation financière de la FSTB, je vous adresse mes meilleures salutations.

Mathieu Carnal
Ex-président FSTB